

- P7 - Pourquoi ont-ils tué Charlie ?
- P8 - Santé et sécu : marché uber alles !
- P9 - Après les attentats, priorité à l'éducation ?
- P10 - Des paradis fiscaux au cœur de l'Europe
- P11 - Le chemin des âmes
- P2 - La crise ukrainienne par les médias français
- P3 - Attention boomerang !
- P4 - Grèce: le retour à la réalité ?
- P5 - 2015, année de la parité au travail ?
- P6 - La solidarité, pourquoi en fait-on des caisses ?

## Une autre Europe est-elle encore possible ?

Après l'accord intervenu entre le gouvernement grec et l'Eurogroupe, la réunion des ministres des finances de la zone euro, peut-on encore croire qu'une autre Europe est possible ? L'enjeu était grand, il y allait de l'avenir de la Grèce dans l'Europe et, sans doute, de l'avenir de la zone euro. Du coup, les pressions exercées sur Syriza ont été particulièrement rudes (voir p.4) et, malheureusement, efficaces. Angela Merkel, la chancelière allemande, et son ministre des finances, Wolfgang Schäuble, semblent avoir encore une fois réussi à imposer leur ligne. Il n'y aura pas d'exception grecque au régime austéritaire que l'Europe s'impose depuis le début de la crise. Syriza a reculé : il n'est plus question d'un moratoire sur la dette publique grecque, encore moins d'un effacement partiel de cette dette, la hausse du salaire minimum est reportée à

des jours meilleurs et le gouvernement grec ne reviendra pas sur les privatisations déjà réalisées.

En réalité, et malgré le triomphalisme de rigueur chez les conservateurs et les libéraux européens, le gouvernement Tsipras n'a pas capitulé sur le fond et a obtenu quelques concessions.

Certaines ne sont que de pure forme : la « troïka » qui disparaît pour faire place aux « institutions ». D'autres sont plus réelles. Syriza souhaitait sortir du cadre de la troïka, où des experts, sans mandat politique, pouvaient imposer à la Grèce des réformes aussi brutales qu'inutiles comme s'il ne s'agissait que de mesures purement techniques. En provoquant l'affrontement, Syriza a au moins obtenu qu'il y ait un débat sur l'austérité et que cette discussion ait enfin lieu sur un terrain proprement politique. Syriza a également obtenu qu'on revienne à un ordre protocolaire un peu plus normal : ce ne sont plus les créanciers qui dictent les



(suite p.3)



# La crise ukrainienne par les médias français

**Notre imagerie de la crise ukrainienne oppose les héros de l'indépendance aux soudards pro-russes. L'observatoire des médias Acrimed<sup>1</sup> nous invite à prendre un peu de recul sur les formules que nous avons lues et entendues dans les médias français.**

En novembre 2013, à la suite de la décision du gouvernement ukrainien de ne pas signer l'accord d'association avec l'Union Européenne, des manifestations qualifiées de « *grande insurrection démocratique et populaire*<sup>2</sup> » se déclenchent à Maïdan, à Kiev. En février 2014, sous la pression de la rue, le « *régime pro-russe et corrompu de Viktor Ianoukovitch*<sup>3</sup> » est renversé pour laisser place à un gouvernement provisoire. Le 23 février, le Parlement ukrainien abroge le statut de langue officielle du russe. Des mouvements de protestation éclatent alors dans les régions russophones de l'est et du sud du pays. En mars, Vladimir Poutine « *occupe et s'approprié*<sup>4</sup> » la Crimée avant qu'un « *référendum bidon*<sup>5</sup> » n'entérine le rattachement à la Russie de la péninsule ukrainienne. Pendant ce temps, dans le Donbass, les « *séparatistes pro-russes* », prennent les armes et proclament leur indépendance. Un référendum est organisé, que les pays occidentaux refusent de reconnaître. En mai, le « *gouvernement souverain et régulièrement élu*<sup>6</sup> » de Petro Porochenko s'installe à Kiev et poursuit « *l'opération anti-terroriste* » lancée dès le mois d'avril pour lutter contre les « *rebelles pro-russes* » de l'est. La Russie soutient activement les indépendantistes en fournissant aux « *milices pro-russes* » du matériel militaire et des soldats<sup>7</sup>. En novembre, des élections se tiennent dans les régions de Donetsk et Lougansk : c'est la victoire du camp des séparatistes, mais seule la Russie annonce respecter ce scrutin. Les combats continuent, à l'avantage des « *pro-russes* » qui repoussent l'armée ukrainienne vers l'Ouest... Pour *Libération*, « *la Russie est entrée en guerre contre l'Ukraine* » et même contre l'Europe<sup>8</sup>.

Voilà un résumé de la situation telle qu'on peut la comprendre à la lecture de certains quotidiens et hebdomadaires français... Cependant, l'observatoire des médias Acrimed considère que ce traitement médiatique est biaisé et il s'attache à pointer du doigt les informations partiales et les parti-pris falsificateurs de nos journaux.

Acrimed souligne par exemple l'étrange ligne de partage que font certains journalistes français entre légitimité et illégitimité. Les manifestations de Maïdan et le renversement de Ianoukovitch sont légitimes, alors que les manifestations dans l'est et le sud de l'Ukraine ne le sont pas. Pas plus que les référendums d'autodétermination menés dans ces régions, ou encore les élections de novembre dans le Donbass. Pourtant, le Président Ianoukovitch, démocratiquement élu en 2010, est demeuré en tête des sondages d'opinion jusqu'à sa fuite en février 2014. En 2012, son parti a remporté les élections législatives. Et une nouvelle élection présidentielle devait avoir lieu en 2015... Ces données, qui ont été peu diffusées, jettent une ombre sur la représentativité des protestations de Maïdan et sur le bien-fondé de la destitution de « *l'autocrate*<sup>9</sup> » Ianoukovitch. De même, l'intervention russe auprès des Ukrainiens de l'est du pays est illégitime, tandis que celle de la France en Lybie ne suscite pas la même indignation<sup>10</sup>...

## Marie

- 1 - [www.acrimed.org/article4441.html](http://www.acrimed.org/article4441.html)
- 2 - Bernard Henri Lévy dans *Le Point*, 1er septembre 2014
- 3 - *Libération*, le 1er septembre 2014
- 4 - *Le Monde*, le 31 août 2014
- 5 - *Libération*, le 3 septembre 2014
- 6 - *Libération*, le 3 septembre 2014
- 7 - *Libération*, le 30 janvier 2015
- 8 - *Libération*, le 3 septembre 2014
- 9 - *Arte*, le 1er septembre 2014
- 10 - Laurent Fabius, dans *Le Monde*, le 31 août 2014



## Attention boomerang !

La Turquie et l'Arabie Saoudite jouent un jeu très dangereux en Syrie depuis des années mais elles ont, peut-être, oublié le risque d'un effet boomerang.

Indirectement, en finançant l'opposition islamiste à Bachar-El-Assad, des familles puissantes d'Arabie Saoudites ont participé à la création de Daesh : leur but initial était de contrer à la fois les démocrates laïcs et les chiites de la région. Aujourd'hui, cette même Arabie Saoudite se sent menacée par... Daesh qui a déclaré vouloir étendre son « califat » jusqu'à La Mecque, possession saoudienne de première importance.

Les Saoudiens, pris de panique, dépensent sans compter des millions de dollars d'équipements militaires high tech pour protéger leur longue frontière avec l'Irak.

La Turquie avait pour objectifs de ruiner l'ennemi syrien, d'acheter sa tranquillité vis

à vis des fous de Daesh et d'éviter la montée en puissance et en indépendance des Kurdes (syriens et irakiens). Elle a ainsi ouvert largement sa frontière pour laisser passer en Syrie les djihadistes rejoignant Daesh, tandis qu'elle la fermait aux Kurdes de Turquie désireux d'aller combattre en Syrie.

Erdogan joue là un jeu très dangereux car il mécontente la Russie (alliée de Bachar et ennemi traditionnel de la Turquie) ; il mécontente ses alliés de l'OTAN qui bombardent Daesh ; il donne la vedette exclusive aux combattants Kurdes qui sont les seuls à se battre au sol. Les Kurdes tireraient une très forte légitimité de leur engagement s'ils décidaient de fonder un état kurde après la guerre : ce qui aurait des conséquences lourdes sur une Turquie de plus en plus isolée.

Jmj

## Une autre Europe est-elle encore possible ? (suite de la p1)

réformes à faire, c'est le gouvernement grec qui propose des réformes que les institutions européennes acceptent ou non. On peut considérer cela comme anecdotique au vu du rapport de force très déséquilibré entre une Grèce isolée et le reste de l'Europe uni dans le respect des dogmes imbéciles. Mais par cette primauté rendue au politique, Syriza a pu montrer sa différence. Contrairement à ses prédécesseurs, le gouvernement Tsipras n'a pas proposé de nouvelles coupes budgétaires mais un programme visant à mieux faire rentrer l'impôt et à le répartir de manière plus équitable entre riches et pauvres. Il n'a pas renoncé non plus aux mesures d'urgence face à la montée de la grande pauvreté et est parvenu à faire inscrire cette préoccupation humanitaire dans l'accord.

En acceptant ce compromis bancal et transitoire, le gouvernement grec s'est donné un peu de temps sans renoncer à tout son programme. Mais ce repli tactique n'offre pas beaucoup de perspectives. Les marges de manœuvre d'un gouvernement de gauche dans le cadre européen actuel sont très limitées, surtout quand les médias, les institutions et les gouvernements européens se liguent dans une sainte alliance pour l'austérité. La Grèce, qui ne représente que 2% du PIB européen, ne pourra pas faire grand chose seule. Le seul espoir pour qu'une Europe plus solidaire voie le jour, c'est que d'autres partis comme Syriza s'imposent dans d'autres pays plus importants. Par exemple, que Podemos l'emporte en Espagne. C'est une bataille à l'échelle de l'Europe entière qu'il faut mener et gagner.

Alex



## Grèce: le retour à la réalité ?

« Le retour à la réalité » : c'est ainsi que Nicolas Baverez, économiste libéral et médiatique, a qualifié les difficultés auxquelles doivent maintenant faire face les nouveaux dirigeants en Grèce, une fois passée l'euphorie de la victoire. Dans la logique libérale, toute décision politique qui va à l'encontre du marché, c'est-à-dire des intérêts économiques dominants, se paye cash. La réalité se rebelle face aux idéologies « partageuses ». Cette réalité, dans le cas de la Grèce, prend une forme très concrète : des coups assésés avec plus ou moins de violence, destinés à faire respecter un certain ordre des choses.

Ça a débuté par des petites vacheries comme celle que Wolfgang Schäuble, le ministre des finances allemand, a adressée à Alexis Tsipras, le nouveau premier ministre grec : « *Si j'étais un homme politique grec responsable, je ne mènerais pas de débat sur un allègement de la dette.* » Pour Schäuble, la morale commande visiblement de prolonger une politique d'austérité qui a conduit à une baisse de 25% du PIB en cinq ans et à une explosion du chômage et de la pauvreté. Malheureusement pour Syriza, ce point de vue, qu'on pouvait croire réservé aux fanatiques de l'équilibre budgétaire comme Schäuble, semble aujourd'hui partagé par l'ensemble des dirigeants européens. Les dirigeants espagnols ou italiens, pourtant eux-mêmes confrontés à de sérieuses difficultés économiques que les règles européennes et les politiques d'austérité aggravent, sont très attachés à ce que les Grecs ne bénéficient pas de passe-droit. Le gouvernement espagnol, en particulier, qui risque de perdre les prochaines élections face à Podemos - l'équivalent espagnol de Syriza - a tout intérêt à ce que le gouvernement grec se casse la figure.

Il y a eu ensuite, en Grèce même, un début de fuite des capitaux. Les grandes fortunes grecques, ayant lu le programme de Syriza, en ont conclu qu'il fallait s'expatrier rapidement pour éviter d'être trop taxées.

Mais le coup de massue, lui, est arrivé le 4 février sous la forme d'un communiqué de la

BCE annonçant qu'elle mettait fin à son programme d'aide aux banques grecques, tant que l'Etat grec n'aura pas trouvé un accord avec la « troïka<sup>1</sup> » concernant le remboursement de la dette. Les conséquences de cette décision sont potentiellement dramatiques. En effet, l'impossibilité pour les banques grecques de se refinancer auprès de la banque centrale alors qu'elles doivent faire face à un mouvement de fuite des capitaux pourrait entraîner un effondrement du secteur bancaire et une aggravation importante de la crise qui touche la Grèce. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un chantage particulièrement crapuleux. La BCE, censée être indépendante et garantir la stabilité économique, prend le risque de provoquer une plus grande récession en Europe pour obliger les Grecs à obéir.

### Alex

1 - La « troïka » est le terme par lequel on désigne la réunion des trois institutions chargés de superviser le plan d'aide à la Grèce : le FMI, la BCE et l'Union Européenne.

### ©opyleft

La diffusion de ce journal est régie par une licence Creative Commons.

Vous êtes libres de reproduire, distribuer et communiquer cette création dans les conditions suivantes :  
# Citer les auteurs # Ne pas utiliser à des fins commerciales # Utiliser cette même licence (chacune de ces conditions peut être levée avec notre autorisation).

<http://www.creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/>

Maquette réalisée sous logiciel libre Scribus

Dessins bidouillés sous logiciel libre Gimp

ISSN : 1957-0031

Association loi 1901 « Le Piaf »

2&4 boulevard Ornano

75018 Paris - France

contact@le-piaf.org

www.le-piaf.org

Directeur de la publication

du numéro 76 : Boris France

Comité de rédaction : Alex D., Benj,

Bo.F., Cathy Ré, Cecile V., Cluc,

Gaël Mahé, JMJ, Katerina Bauhaus,

Laurence, M. Solal, Magali, Marie,

Oliver Carmine, Patrick, PB,

Pierre Fouilhoux, Robert Moïseau.



## 2015, année de la parité au travail ?

Le 8 mars, la journée des femmes nous rappellera les diverses inégalités femmes-hommes, au premier rang desquels l'inégalité professionnelle. La multiplicité des images – plafond de verre ; plancher collant ; cueillette des edelweiss... – témoigne de la difficulté des femmes à faire des carrières aussi brillantes que celles des hommes. Pour avoir une idée plus précise de l'ampleur du phénomène, observons le milieu de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui présente un double intérêt : par son caractère compétitif, il est sans doute représentatif de tous les milieux de cadres soumis à des impératifs de performance ; en tant que secteur de la fonction publique, les gens y sont classés précisément par corps et par grade au niveau national, ce qui est pratique pour avoir des chiffres précis.

Ces chiffres, les voici. Les universités comptent 44 % de femmes dans le grade le moins élevé des enseignants-chercheurs, mais seulement 10 % dans le grade le plus élevé. Au CNRS, la proportion de femmes par catégorie est inversement proportionnelle à la « noblesse » des catégories : 65 % chez les techniciens, 44 % chez les ingénieurs et seulement 33 % chez les chercheurs. Au sein de chaque catégorie, la proportion de femmes est encore inversement proportionnelle au grade : chez les chercheurs par exemple, les femmes ne représentent que 27 % des directeurs de recherche alors qu'elles constituent 37 % des chargés de recherche.

Une première explication – valable pour tous les milieux professionnels – du blocage des carrières des femmes est la division sexuelle de la répartition de notre temps entre travail et famille. Les femmes consacraient en moyenne 39 % de leur temps éveillé au travail, contre 60 % pour les hommes. Cet éloignement des femmes de l'investissement professionnel est renforcé par la domination de normes typi-

quement masculines dans certains milieux professionnels : la mobilité, l'ambition, le goût du leadership... sont sur-valorisés par rapport à la production elle-même, lors des promotions.

S'il est difficile, dans chaque entreprise et dans chaque administration, de lutter contre ces facteurs sociaux et culturels d'inégalités, l'exemple précédent du CNRS fournit une première piste de ce qui peut être tenté. Le CNRS est divisé en plusieurs instituts thématiques, avec des proportions de femmes très variables : de 17 % en mathématiques à 45 % en sciences humaines et sociales (SHS). Or dans les instituts où les femmes sont nombreuses, 37 % des chercheuses sont directrices de recherche (le corps le plus élevé), contre seulement 20 % dans les autres instituts. Ainsi, plus un milieu professionnel est paritaire, plus les femmes ont des chances de progresser dans leur carrière. Les sociologues ont en effet montré que des jurys d'hommes ont tendance à promouvoir des hommes, tandis que des jurys mixtes promeuvent indifféremment hommes et femmes. Il est donc urgent de favoriser la parité dans tous les métiers pour réduire les écarts de carrière. Cela passe par la « dé-sexuation » de l'orientation scolaire : inciter les filles à faire des maths et de la technologie ne suffit pas, il faut aussi encourager les garçons à devenir infirmier ou assistant social. La parité passe aussi par la constitution de jurys mixtes : ça tombe bien, depuis 2015 les jurys de recrutement et d'avancement des fonctionnaires doivent compter au moins 40 % de membres de chaque sexe.

### Folubert Sansonnet

Les chiffres cités proviennent du numéro d'automne de la revue *VRS - La vie de la recherche scientifique* : <http://snscs.fr/Chercheur-e-s-enseignant-e-s>



## La solidarité, pourquoi en fait-on des caisses ?

**Avec des remboursements de soins à la baisse et des revenus de plus en plus bas pour les retraites, le système de solidarité de la sécurité sociale et des caisses de retraites est remis en cause ou décrit comme un organe de charité pour les plus pauvres. Les cotisations obligatoires sont critiquées au nom de la liberté de choisir son système de soins ou d'épargne : nous sommes d'ailleurs tous les jours sollicités par des compagnies privées qui veulent assurer nos santés et nos vies. Pourtant, la solidarité est fondamentale pour nos sociétés et pour chacun d'entre nous.**

Depuis la fin du 19<sup>ème</sup> siècle, le mot solidarité est utilisé pour décrire les organisations collectives permettant de faire face aux risques liés à l'exploitation des ouvriers, des « *pots communs (...)* où l'on cotise selon ses ressources et où l'on puise selon ses besoins<sup>1</sup> ». En 1945, la sécurité sociale est d'ailleurs fondée « *sur le principe de Solidarité Nationale* ». Ceci crée une sorte de « citoyenneté sociale » qui n'est acquise ni par droit du sang, ni par celui du sol, mais qui unit tous ceux qui y contribuent par leurs impôts et cotisations. Ceux qui sont, à un moment donné, les plus fortunés contribuent davantage que les autres mais tous ont les mêmes droits.

### Recevoir et donner par solidarité

A l'opposé, les assurances privées s'appuient sur des calculs de probabilités pour pouvoir rembourser leurs clients tout en dégagant un profit important. Pour cela, les assureurs choisissent leurs clients en rejetant les plus exposés au risque (santé défaillante, précarité,...). L'esprit de solidarité s'oppose à la logique marchande des banques et des assurances et se retrouve la cible des politiques néolibérales. Avec un budget de plus de 400 milliards pour les régimes de base obligatoires de la sécurité sociale, les appétits sont féroces.

Pourtant, ces régimes restent solides avec seulement 20 milliards de déficit (5%). Ce déficit n'est pas dû à sa gestion ou à sa nature solidaire, mais principalement à un manque à gagner en cette période de crise (moins de cotisants), et surtout aux réformes qui ont réduit peu à peu les sources de son financement<sup>2</sup>.

### La solidarité n'est pas la charité et surtout pas une caisse d'assurance

Les gouvernements successifs et la commission européenne gommant l'obligation de solidarité entre citoyens sous prétexte de la liberté pour tous de choisir sa protection santé ou son épargne-retraite<sup>3</sup>. Et pourtant quel autre système permettrait à chacun d'être aidé ou soigné en cas de difficulté ? Dans un pays comme les Etats-Unis, même le client d'une bonne assurance peut ne pas avoir droit à un soin trop onéreux s'il sort du cadre de son contrat. Et ce système laisse sans soin et sans retraite des millions d'individus.

A l'opposé, les pays émergents comme le Brésil ou l'Inde voient se créer des caisses de solidarités rassemblant classes moyennes et pauvres, à l'image de la France de 1945. Cette solidarité, bien loin de la charité, est la vraie base de la citoyenneté... pour pouvoir tous dire « Je suis citoyen » d'une même voix.

### G.K.W. VanDenParaboum

Pour en savoir plus – *Le Monde Diplomatique*, novembre 2014, par Alain Supiot

1 - Jean-Jacques Dupeyroux, « Les exigences de la solidarité », *Droit social*, n° 11, Paris, novembre 1990.

2 - L'État décide régulièrement des ponctions massives du budget de la sécurité : il ne reverse pas les taxes sur le tabac ou l'alcool, octroie des allègements de cotisations sociales aux grandes entreprises (sans exiger en retour des créations d'emploi)... Rien que la chasse au travail au noir rapporterait 20 à 25 milliards d'euros.

3 - En rompant le lien entre le devoir d'y contribuer et le droit d'en bénéficier, les bases de la solidarité s'effacent. En rognant les prestations familiales pour les classes moyennes, le gouvernement PS actuel pousse ces classes moyennes à se tourner vers les assurances privées, transformant la caisse de prestation familiale en un système d'assistance aux pauvres.



## Pourquoi ont-ils tué Charlie ?

La première réponse est bien sûr l'intolérance totale de ceux qui pensent que leur dieu a élu domicile dans des balles de kalachnikovs. Les terroristes croyaient peut-être ainsi « venger » les insultes faites à leur vision du prophète Mahomet, mais ce n'est certainement pas la seule motivation des groupes qui ont revendiqué ces attentats.

Les gars de Charlie, les clients de la supérette, un artiste danois et des policiers en France ou au Danemark sont morts aussi pour une question de « part de marché ». Al-Qaïda était en perte de vitesse dans la nébuleuse des djihadistes internationaux. Un certain nombre de groupes terroristes commençaient à se rallier à Daesh ou à Boko Haram. Après avoir été le « must » du terrorisme dans les années 2000 avec l'attentat contre le World Trade Center, Al-Qaïda commençait à faire vieux jeu face à l'horreur nouvelle des enlèvements, décapitations, massacres, viols en séries, tortures ou crucifixions en Syrie et au Nigeria.

Une autre raison de ces attaques est bien entendu de créer des frictions et des peurs envers les minorités musulmanes en Europe.

En s'attaquant à des lieux et des victimes juives, les terroristes français ou danois avaient certainement en tête l'antisémitisme tristement habituel d'Europe. Mais il devient aussi plus délicat en Europe de dénoncer le comportement d'Israël dans le conflit israëlo-palestinien : le risque est plus grand aujourd'hui de se faire taxer d'antisémite. Les pays européens, dont la France, sont moins enclins à présent à reconnaître la Palestine. Pour les mouvements terroristes qui refusent la paix avec Israël, ce recul européen les enchante à coup sûr.

Jmj





# Santé et sécu : marché über alles !

Une nouvelle offensive libérale se prépare contre les services publics de santé et de protection sociale, portée trois attaques convergentes, aux niveaux international, européen et national.

Au niveau international, une cinquantaine de pays, dont l'Union Européenne, négocient un nouvel « Accord sur le Commerce des Services » (ACS, ou TISA en anglais). Cet accord de libre-échange promet d'aller encore plus loin dans la libéralisation que l'accord précédent signé dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Un des documents préparatoires indique qu'il existe « *un incroyable potentiel inexploité en matière de mondialisation des services de soins de santé* ». En effet, les « *services de soins de santé sont financés et fournis par l'État ou par des associations d'aide sociale, et ils ne présentent, pour ainsi dire, aucun intérêt pour les concurrents étrangers, étant donné le manque d'opportunités pour développer des activités axées sur le marché* ». Ainsi, la priorité n'est pas de garantir l'accès de tous aux soins, mais d'offrir des marchés aux cliniques et aux assureurs privés, dont les lobbyistes sont très actifs dans cette affaire.

## Les libertés fondamentales... de Vinci, Bouygues, Médéric, Sodexho,...

L'Union Européenne est en pointe dans les négociations de l'ACS et elle mène une politique interne complètement cohérente avec ce qu'elle défend à l'international. Une nouvelle directive sur les marchés publics a été adoptée par le Parlement européen le 15 janvier, pour « *assurer aux opérateurs économiques la pleine jouissance des libertés fondamentales dans la concurrence pour les marchés publics* ». On ne se soucie effectivement pas assez des « libertés fondamentales » de Vinci, Bouygues, Médéric, Sodexho... dans leur conquête des marchés publics. Les « socialistes » et « sociaux-démocrates » du parlement européen ont voté

la directive avec la droite et se sont félicités de ce que la directive permette d'imposer des critères sociaux et environnementaux dans les appels d'offre pour les marchés publics. Ont-ils noté que la directive s'applique aussi aux services de sécurité sociale obligatoire et aux services de santé, dont les enjeux se prêtent mal à la stricte application des principes de la libre-concurrence ? On objectera que la directive ne s'applique pas à ces services « *s'ils sont organisés comme des services non économiques d'intérêt général* ». Mais une grande partie du système de santé français est assurée par des acteurs privés, donc la santé et la sécu peuvent être considérées comme des services économiques, et sont par conséquent a priori touchées par la directive.

## Un prochain projet de loi « à la Macron »

Au même moment, en France, est arrivée la loi Macron. Parmi les nombreux articles, l'un autorise le gouvernement à transposer par ordonnances cette directive européenne sur les marchés publics. Trois députés frondeurs ont déposé des amendements pour supprimer cet article, en vain. Ainsi le gouvernement va pouvoir, sans passer par le parlement, introduire un peu plus de logique de marché dans la santé et la sécu, pour le plus grand bénéfice des acteurs privés, cliniques et assureurs. Il n'est pas certain que ce soit au bénéfice des assurés sociaux.

Bientôt, la ministre de la santé, Marisol Touraine, va proposer un projet de loi sur la santé. Surveillons-le de près, car il y a fort à parier qu'on y retrouve des traces de Macron.

**Folubert Sansonnet**



# Après les attentats, priorité à l'éducation ?

Promesse de Ministre de l'éducation<sup>1</sup>, après les attentats, l'éducation prioritaire sera vraiment prioritaire et avec « des moyens supplémentaires importants. » Le volontarisme des ministres donnait chaud au cœur et on sentait bien qu'il y aurait en matière scolaire comme en matière de sécurité un « après-Charlie »... Pourtant, comme les années précédentes, les collèges et lycées de Seine-Saint-Denis ont reçu des dotations en baisse, même dans les zones les plus concernées par « l'apartheid » évoqué par le Premier Ministre.

## Dotations toujours en baisse

Pour un établissement, il s'agit d'abandonner des enseignements ou des portions horaires de certaines matières, des options bénéfiques pour les élèves, des dispositifs de soutien ou de rattrapage... Chaque année, les personnels doivent réclamer, faire quelques journées de grève<sup>2</sup> pour mendier ce que la République a promis et ne pas voir leurs budgets grignotés par la logique budgétaire.

A la triste lumière du massacre de *Charlie Hebdo*, la France se rend compte du rôle capital de l'école publique... quelle belle prise de conscience après vingt ans d'alertes du corps enseignant ! Il semble urgent de doter cette « éducation prioritaire » d'un budget et de personnels en



conséquence. Sinon la République, que le gouvernement a tant voulu incarner face aux attentats, n'a plus aucune légitimité lorsqu'elle demande aux enseignants de transmettre les valeurs démocratiques et républicaines aux enfants de France.

Jmj

1 - Discours de Najat Vallaud-Belkacem du 13/01/2015 dans le cadre de la mobilisation de l'École pour les valeurs de la République

2 - En perdant donc une journée de salaire



# Des paradis fiscaux au cœur de l'Europe

En novembre était rendue publique une enquête internationale en collaboration avec une quarantaine de journaux<sup>1</sup>, révélant le contenu de centaines d'accords fiscaux préalables très avantageux conclus avec le fisc luxembourgeois par le cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers pour le compte de nombreux clients internationaux. En bref, l'organisation de l'exil fiscal de plus de 1000 entreprises avec l'approbation de l'administration luxembourgeoise des impôts, dont les multinationales Apple, Amazon, Heinz, Pepsi, Ikea, Deutsche Bank, Disney, Skype. Tout ceci suite à une fuite

(leaks) d'un ancien salarié du cabinet de conseil. On a appelé ce scandale financier le Luxembourg leaks (ou « Luxleaks »).

Ce scandale embarrasse notamment le nouveau président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, ancien Premier ministre du Grand-Duché de 1995 à 2013, qui a affirmé le 12 novembre 2014 n'avoir « *jamais donné d'instructions sur aucun dossier particulier* » dans ce cadre.

## La semaine dernière, rebelote. Nouveau scandale

Le swissLeaks : nouvelles révélations, via le même système d'information, d'un système international de fraude fiscale et de blanchiment d'argent, mis en place par la banque britannique HSBC à partir de la Suisse.

Elle est l'extension de l'affaire des évadés fiscaux, révélée dès 2008 par l'informaticien Hervé Falciani, pour laquelle il est poursuivi par les autorités suisses pour vol de données.

(suite p11)

1 - ICIJ, (International Consortium of Investigative Journalists), installé à Washington. Cet organisme à but non lucratif s'est donné pour mission de révéler au grand public ce que certains aimeraient cacher. Le tout en faisant collaborer près de 180 journalistes à travers le monde.

## « Vol en réunion » à HSBC : Attac complice de Bizi !

Jeudi 12 février les militants de Bizi !, l'association altermondialiste basque, ont saisi huit fauteuils dans l'agence HSBC de Bayonne. Alors que Txetx Etxeverry, co-fondateur de Bizi !, était convoqué pour « vol en réunion » au commissariat de Bayonne mardi 17 février, Attac France a avoué détenir une partie du butin.

*« Nous avons demandé à Bizi ! de mettre à notre disposition trois des fauteuils d'HSBC afin de bénéficier d'une meilleure assise dans notre lutte contre l'évasion fiscale et le pouvoir des banques. Nous demandons à être également entendus par la police pour recel de vol en réunion. »*

Entre novembre 2006 et mars 2007, 5,7 milliards d'euros provenant de contribuables français ont transité via HSBC vers des paradis fiscaux. S'agissant évidemment de personnes fortunées, soumises en principe au taux marginal d'imposition sur le revenu de 45%, ce sont donc au moins 2,5 milliards d'euros, hors pénalités, que HSBC a fait perdre au budget de la France sur cette seule période. Attac se joint à Bizi ! pour exiger le remboursement de cette somme au fisc français.

*« Tant que HSBC n'aura pas remboursé, nous utiliserons ces fauteuils pour mieux travailler à dénoncer les banques qui, comme HSBC mais aussi BNP Paribas avec ses filiales aux îles Caimans, dépouillent l'Etat français et imposent les politiques d'austérité aux populations. »*

[www.bizimugi.eu/fr](http://www.bizimugi.eu/fr)



# Le chemin des âmes



Ce livre du canadien Joseph Boyden date de 2004, mais il a été réédité à l'occasion du centenaire de la première guerre mondiale.

Il nous compte l'histoire, ou plutôt les histoires entremêlées, de deux jeunes chasseurs indiens de la baie d'Hudson qui vont, un peu par hasard, se retrouver engagés dans la première guerre mondiale et devenir des snipers de tranchée.

D'un grande précision et d'un grand réalisme, le récit nous promène entre les forêts du Canada, les traditions indiennes et les combats en Belgique ou dans le nord de la

France. Il nous décrit avec beaucoup de finesse la perte de toute une génération privée de son humanité par la guerre, le glissement dans la dépression, l'alcoolisme, la toxicomanie et la folie de tant de ces jeunes hommes - martyrs et bouchers - qui dérivent dans un océan de boue et d'arbitraire sinistre.

Nostalgie sans complaisance et poésie enjolivent cette danse macabre qui conduit au « Chemin des âmes ».

Jmj

## Des paradis fiscaux au cœur de l'Europe (suite de la p10)

Plus de 100 000 personnes ont profité de ce système pour 180 milliards d'Euros entre 2006 et 2007. 3 000 contribuables français sont mis en cause. La banque a été mise en examen au moins en France, en Belgique et en Argentine. Et d'autres pays ont demandé l'aide judiciaire de la France dans cette af-

faire. Présente dans plus de 80 pays, la banque a déjà été impliquée dans de nombreuses affaires. A suivre...

Bo.F.



**Projection débat : « La Blessure »**

Un film de Nicolas KLOTZ et ElisabethPERCEVAL sur l'accueil et le non accueil des migrants africains demandeurs d'asile à Roissy, organisé par Attac Paris XIV, le lundi 9 mars de 19h30 à 23h30, Les 7 Parnasiens, 98 bd Montparnassefrance.attac

**Carte Blanche à « Ciné-Archives »**

Séance découverte de films nouvellement consultables en salle des collections. Au programme de la séance, une sélection de documents sur la vie politique du parti communiste.

Mardi 10 mars, 18h, Forum des Images, Forum des Halles, 2 rue du cinéma, Paris www.cinearchives.org

**Ciné-débat d'Attac 12e « Qui sauve qui ? »**

Film de Leslie Franke et Herlodor Lorenz - 2015, 104', allemand (VF). Jeudi 12 mars à 19h, Café associatif "La Commune", 3 rue d'Aligre, Paris www.cl-aligre.org

**Café-diplo « La Grèce face à la dette et à l'Europe »**

Avec Serge Halimi, journaliste, directeur de publication du Monde Diplomatique, Renaud Lambert, journaliste, membre de la direction du Monde Diplomatique. Mercredi 18 mars à 19h, Bar-restaurant « Le lieu dit », 6 rue Sorbier, Paris www.amis.monde-diplomatique.fr

**Blockupy actions contre l'inauguration de la Banque centrale européenne**

Appuyée par la plupart des capitales européennes, l'Allemagne n'accepte pas l'arrivée au pouvoir à Athènes d'un gouvernement de gauche déterminé à appliquer son programme. Tou.te.s à Francfort pour passer à l'action contre l'austérité : ils inaugurent les nouveaux bâtiments de la BCE, allons prendre en main la cérémonie ! Mercredi 18 mars, Frankfort. Des bus sont organisés. france.attac.org

**Ensemble contre tous les racismes et le fascisme. L'égalité ou rien !**

Samedi 21 mars à 15h, Devant le métro Barbès-Rochecouart. www.solidaires.org

**De la banlieue rouge au Grand Paris**

avec Alain Rustenholz et Eric Hazan. Mardi 24 mars à 19h, Librairie Libralire, 116 rue Saint-Maur, Paris. lafabrique.fr

**Forum Social Mondial 2015**

L'édition 2015 du Forum Social Mondial aura lieu, à nouveau, en Tunisie. Il se tiendra du 24 au 28 mars sur le campus universitaire Al-Manar, à Tunis. fsm2015.org

Ecouter l'émission **Modes d'Emploi** (modes-d-emploi.net) sur radio FPP 106.3 et rfpp.net tous les vendredis à 20h30.

paris.demosphere.eu rezo.net/agenda

**[Bulletin d'Abonnement]**

Le Piaf est un journal participatif à contenu gratuit, sous format électronique et surtout papier pour que le plus grand nombre de personnes puissent y avoir accès, pour le lire et le partager.



Vous pouvez l'imprimer à partir du site www.le-piaf.org

Si vous souhaitez devenir diffuseur du Piaf, nous vous proposons aussi de vous en envoyer un grand nombre à prix coûtant.

Nous cherchons aussi des lieux de dépôt pour indiquer à nos lecteurs où trouver des Piaf.



Les chèques sont à adresser à l'ordre de:  
Le Piaf  
Le Piaf - 2&4 bvd Ornano  
75018 Paris - France

JE SOUHAITE :

1 ABONNEMENT ANNUEL INDIVIDUEL = 12 €

RECEVOIR PLUSIEURS EXEMPLAIRES D'1 NUMÉRO

30 EX = 4,60 €  100 EX = 9 €

PROPOSER UN LIEU DE DÉPÔT

ADHÉRER À L'ASSOCIATION LE PIAF = 15 € (OU + SI AFFINITÉS)

FAIRE UN DON

NOM .....

PRÉNOM .....

ADRESSE .....

.....

.....

EMAIL .....